



Grand Lyon la métropole

**Une agglomération attractive,
équilibrée et solidaire**

Le développement durable : un axe fort de la politique du Grand Lyon

- Volonté d'être sur une approche globale et transversale du développement durable
 - Approche déclinée:
 - Aux travers d'outils de planification aux différentes échelles du territoire (du plus global au plus fin)
 - au travers d'outils opérationnels
- ☞ C'est donc la question de la ville durable qui est posée.



SCOT

agglomération lyonnaise

SCOT : Outil de planification territoriale durable

sepal

syndicat mixte d'études
et de programmation de l'agglomération lyonnaise

GRAND LYON
la métropole

Un cadre pour les documents d'urbanisme locaux (PLUH)

- Fixant les orientations d'aménagement et de développement de l'agglomération lyonnaise,
- Organisant la cohérence des politiques publiques (économie, habitat, déplacement, environnement, etc.)



Un projet de territoire à 20 ans

Le Scot n'est pas un projet environnemental : c'est **un projet global** économique, environnemental et social

choix fondateur du Scot = **solidarité** entre les territoires et entre les différentes catégories de population

Le développement durable s'inscrit dans un projet d'ensemble

- **Faire de l'environnement un moteur**

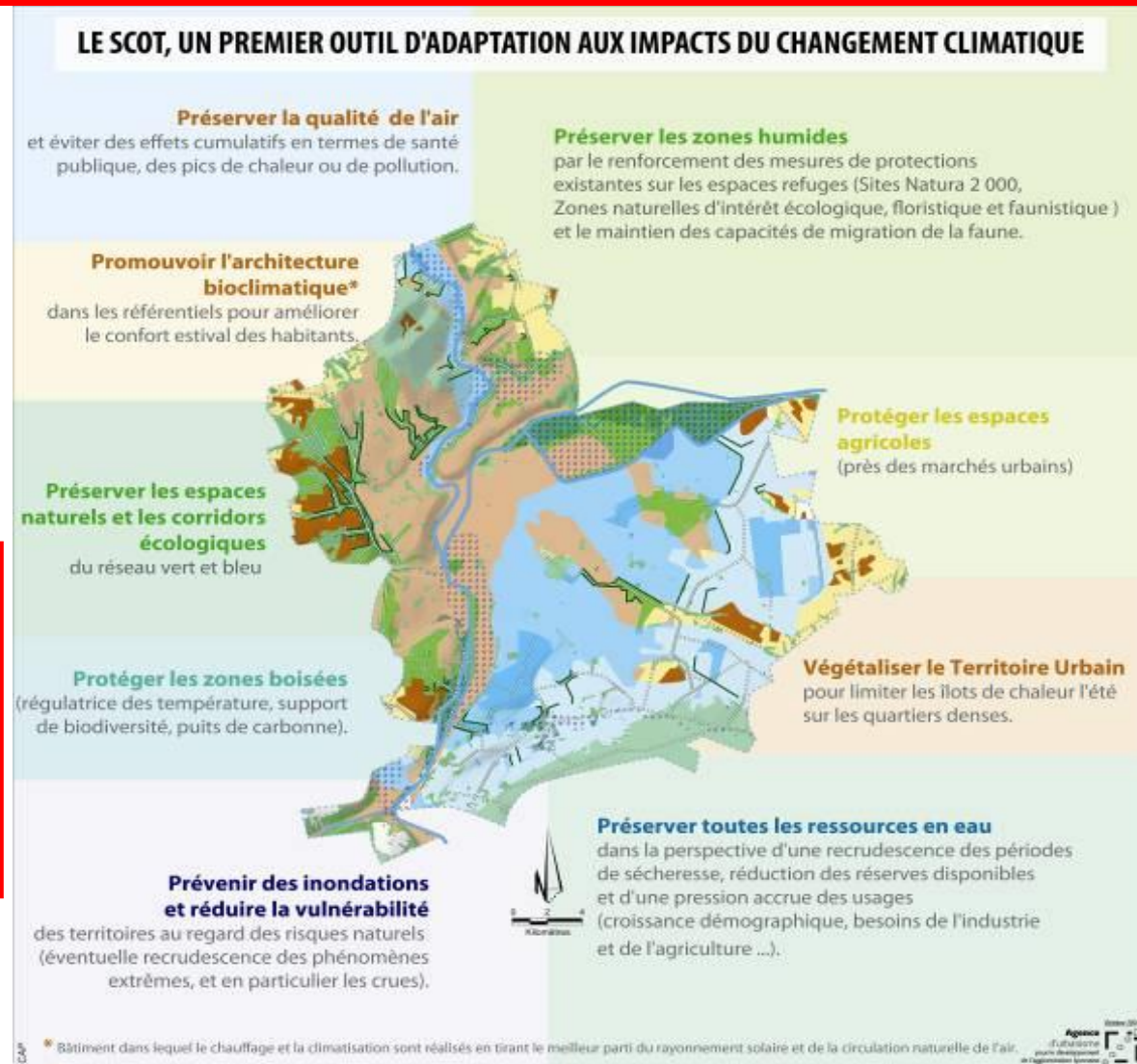
→ **Eau** : préserver la ressource

→ **Matériaux** : gestion raisonnée de l'exploitation

→ **Air** : agir sur les politiques de mobilité et les bâtiments

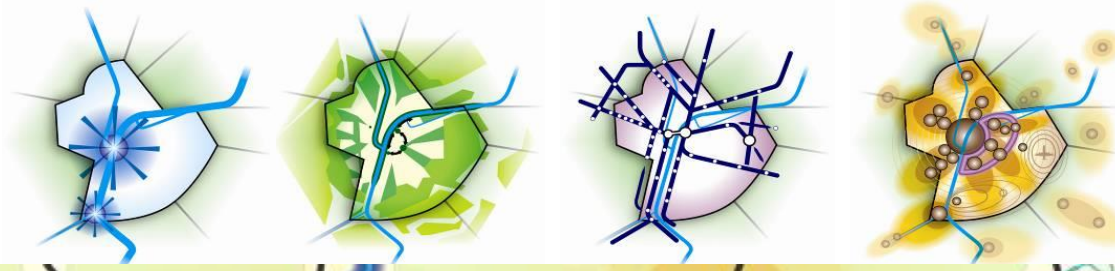
→ **Energie** : réduire et diversifier la consommation d'énergie

→ **Risques et nuisances** : prise en compte de la santé et de la sécurité des habitants

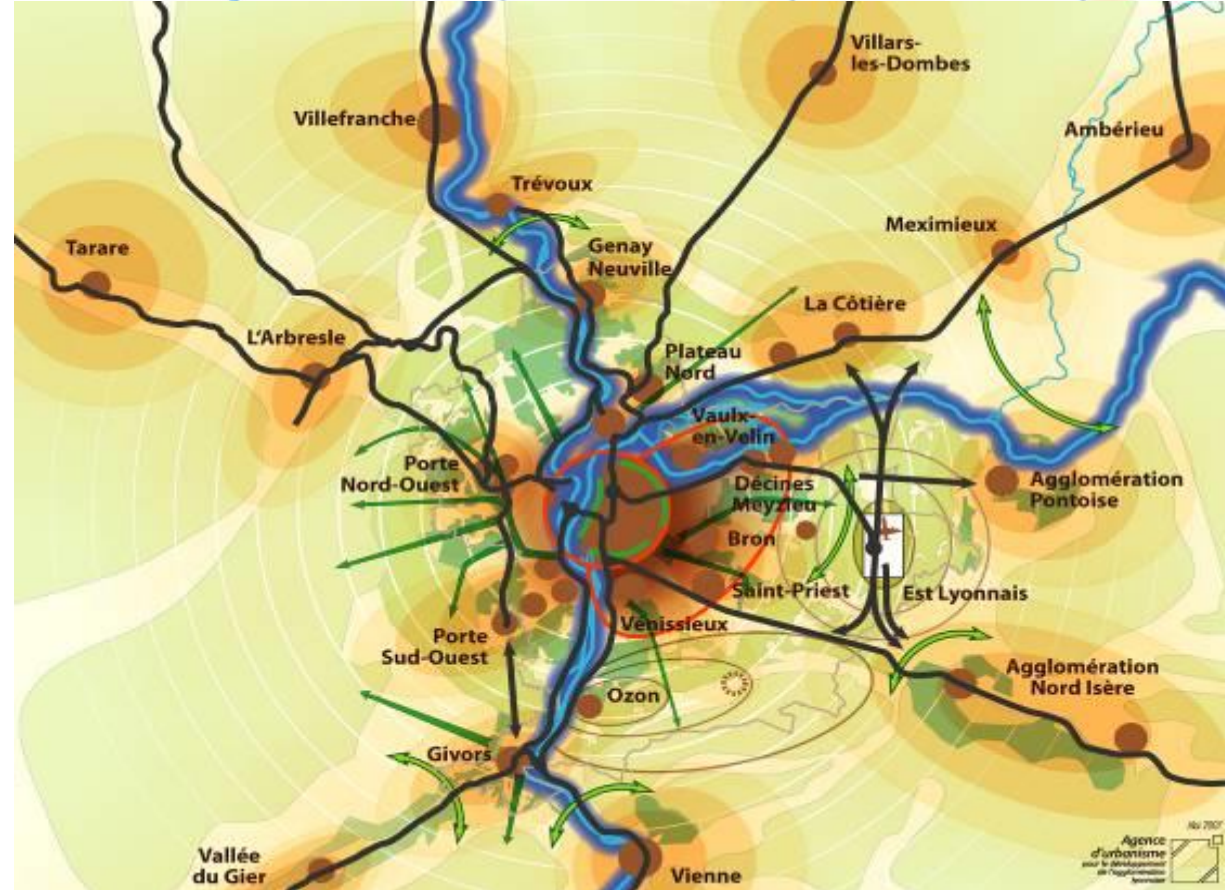


UNE POLITIQUE
qui s'appuie sur une vision de l'agglomération

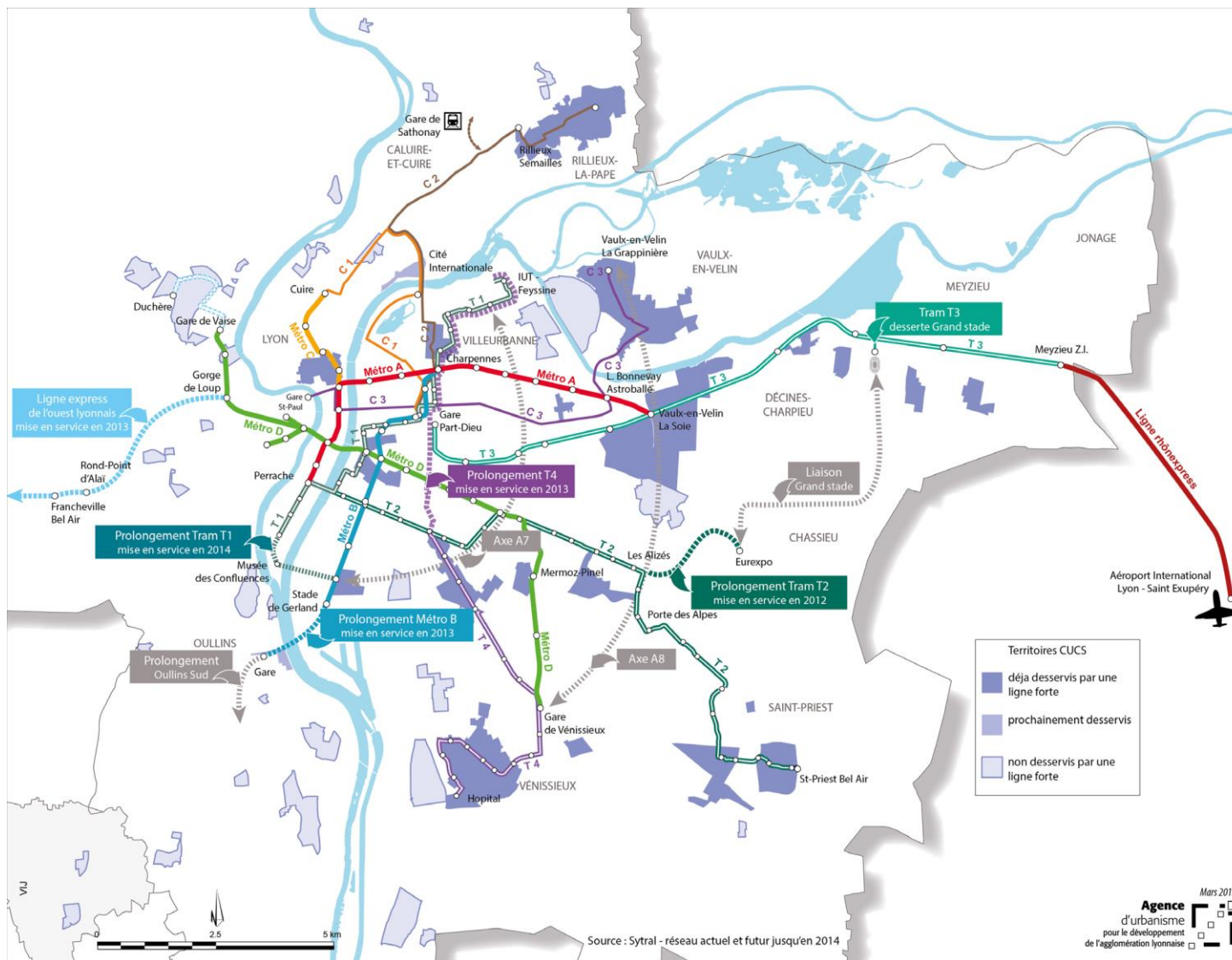
La vision de l'agglomération SCOT 2030



- S'appuyer sur les fleuves
- Préserver l'armature verte
- Structurer le développement autour du maillage en transport collectif
- La vision multipolaire > Les bassins de vie

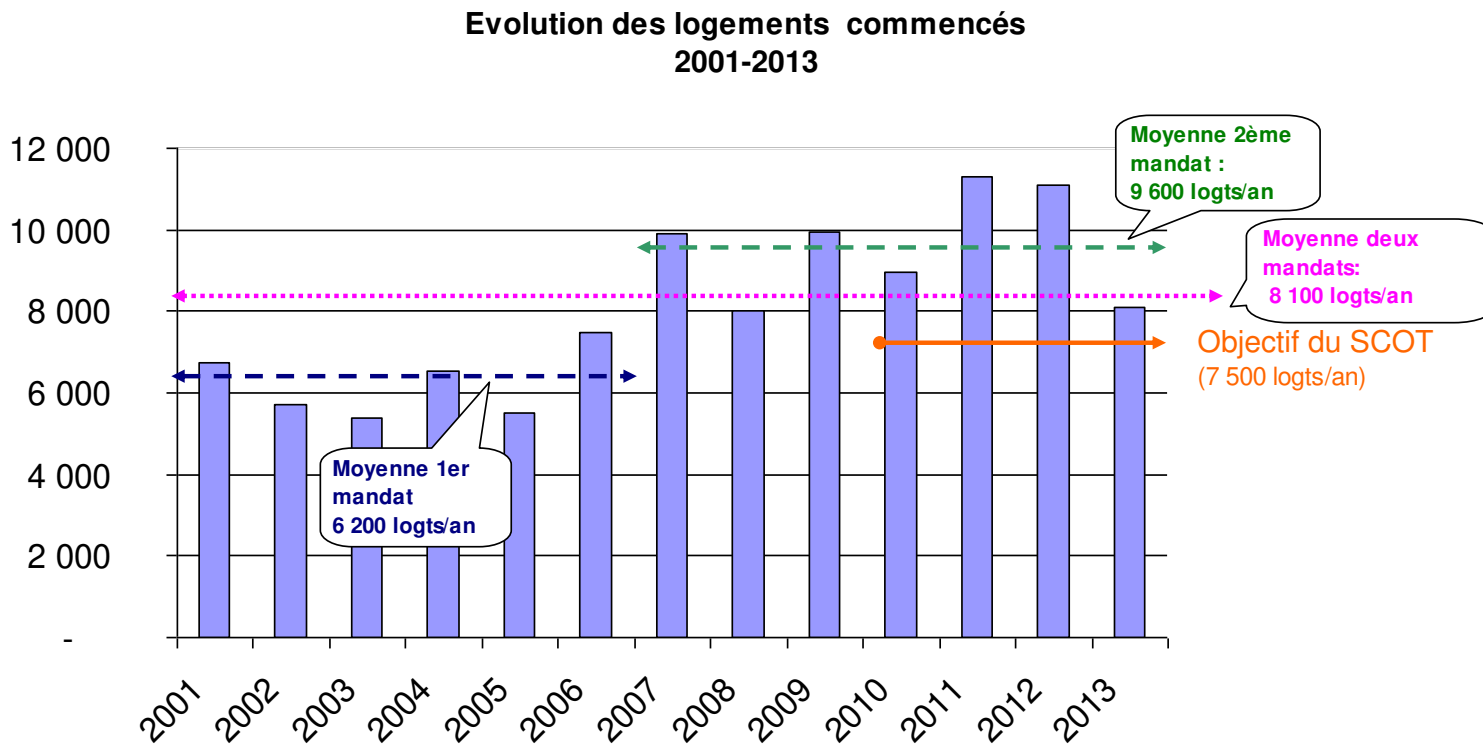


Les lignes fortes TC qui maillent le territoire



Mars 2013
Agence
 d'urbanisme
 pour le développement
 de l'agglomération lyonnaise

150 000 logements supplémentaires à horizon 2030



8800 logements / an
depuis 2008

dont 4427 logements
sociaux / an

Une production
soutenue grâce à
une politique
publique de l'habitat
très offensive

- Mais encore de nombreux besoins : 43 000 demandeurs de logement social dans le fichier unique !

UNE POLITIQUE qui s'appuie sur 4 axes stratégiques

- 1 - La Métropole, une agglomération qui contribue à **l'attractivité** et au rayonnement métropolitain
- 2 - Renforcer le dynamisme économique de l'agglomération pour **assurer la création de richesses et d'emplois**
- 3 - Développer une agglomération **accueillante, solidaire et équilibrée** pour répondre aux besoins de tous ses habitants
- 4 - Améliorer le **cadre de vie pour la santé et le bien être des habitants et** relever les défis environnementaux

1... LE DÉFI MÉTROPOLITAIN

Développer l'attractivité de l'agglomération pour construire une métropole responsable

- Favoriser l'économie d'excellence et la métropole des savoirs
- Conforter l'offre commerciale, les grands équipements et l'hébergement touristique participant au rayonnement métropolitain
- Faire rayonner l'agglomération à partir de grands projets urbains et économiques
- Développer l'agglomération en synergie avec l'accessibilité métropolitaine et les réseaux d'information
- Développer un cadre de vie attractif en s'appuyant sur le patrimoine naturel et bâti remarquable



2... LE DÉFI ÉCONOMIQUE

Soutenir le dynamisme économique de l'agglomération pour assurer la création de richesses et d'emplois

- Garantir les capacités de développement et de renouvellement des zones d'activités économiques dédiées.
- Favoriser le maintien et le développement des activités économiques diversifiées « dans la ville »
- Favoriser la lisibilité et la visibilité de l'offre tertiaire
- Organiser un développement commercial équilibré et durable
- Accompagner et valoriser l'activité agricole périurbaine
- Favoriser une plus grande densité, qualité et intégration environnementale des sites d'accueil économiques



3... LE DÉFI DE LA SOLIDARITÉ

Développer une agglomération accueillante, solidaire et équilibrée pour répondre aux besoins en logements de tous ses habitants

- Multiplier les leviers pour maintenir un haut niveau de production
- Développer l'offre de logements à prix abordables, selon un principe de mixité sociale
- Améliorer la qualité du parc
- Poursuivre les projets territoriaux de développement social urbain sur les sites classés en politique de la ville
- Garantir l'accès au logement à toutes les étapes de la vie
- Organiser la gouvernance locale de la politique de l'habitat



4... LE DÉFI ENVIRONNEMENTAL

Répondre aux enjeux environnementaux et améliorer le cadre de vie pour la santé et le bien-être des habitants

- Aller vers une organisation urbaine et des mobilités plus économes d'espace et d'énergie, limitant les gaz à effet de serre.
- Développer l'agglomération en faisant projet avec la trame verte et bleue et en renforçant la présence de la nature en ville.
- Aménager un cadre de vie de qualité en alliant valeur patrimoniale, nouvelles formes urbaines, et offre de services et d'équipements.
- Améliorer la prise en compte de la sécurité et de la santé dans l'organisation du développement urbain.
- Promouvoir un développement urbain économe de ses ressources en eau et en matériaux, et limitant la production de déchets

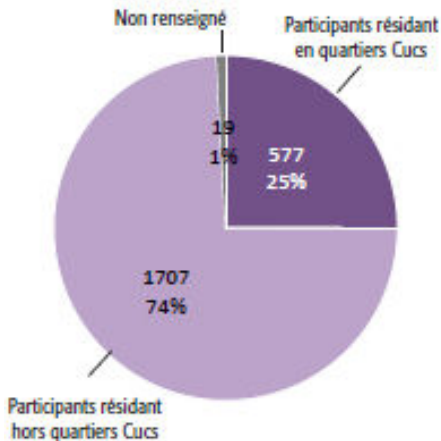


La Métropole, une agglomération qui contribue à l'attractivité et au rayonnement métropolitain

Biennale de la Danse, Biennale
d'art contemporain, Festival
Lumière, SIRHA ...



Les grands **événements culturels** au service du
développement de l'agglomération et de son
rayonnement



... et au service de la
cohésion sociale

1 300 000 habitants

635 000 emplois salariés privés dont 10%
dans l'Economie Sociale et Solidaire

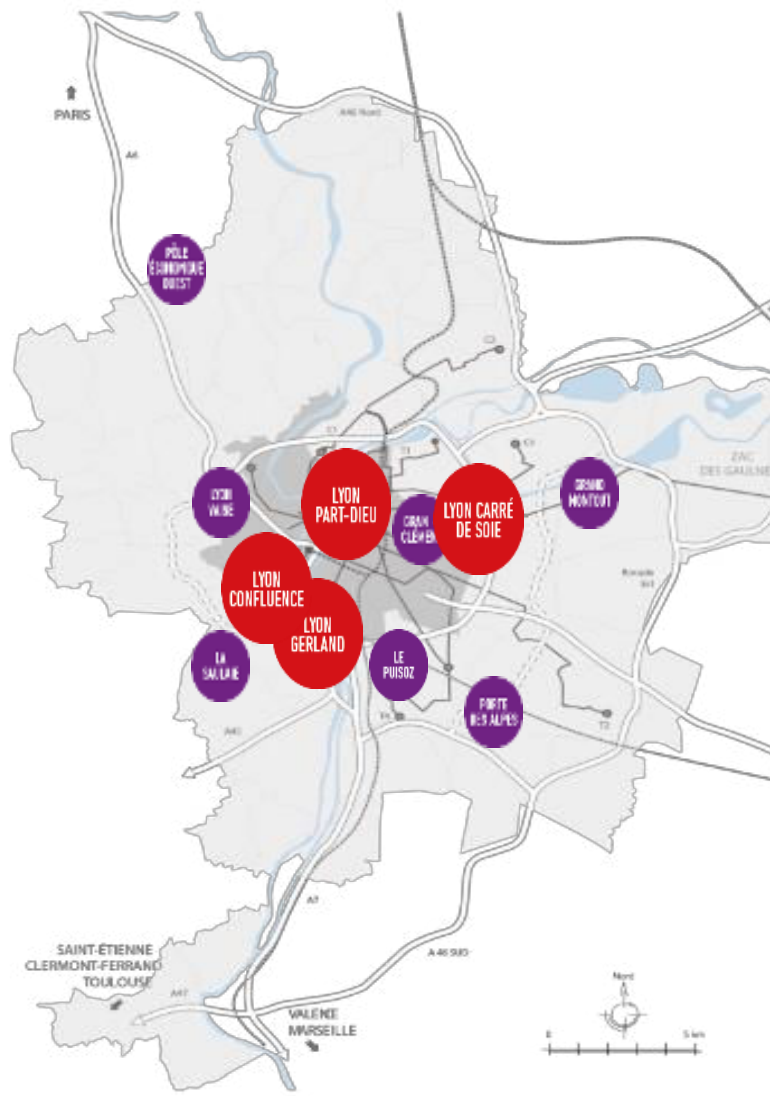
130 000 étudiants

30 % du PIB et 22 % de la population de
Rhône-Alpes

4 pôles de compétitivité
dont 1 à vocation mondiale



GRAND LYON
la métropole



Lyon Confluence :
central, innovant et créatif



Lyon Part-Dieu :
connecté, intense et performant



Lyon Gerland :
intelligent, accessible et vivant



Carré de Soie :
pluriel, fertile et régénéré

Une stratégie
de création de richesse et
d'emplois
qui s'appuie sur des projets
« locomotives » de
l'agglomération



p.13

¹Unistatis / ²INSEE / ³Cecim 2014

Lyon Part-Dieu

le quartier d'affaires de la métropole



2ème quartier d'affaires français

135 ha

21 000 habitants

40 000 emplois,

Un hub multimodal de premier plan

1 million de m² à développer
dont 2 000 logements (30% sociaux)
dont 650 000m² de bureaux

Une mixité logements / bureaux / commerces pour créer un quartier à vivre

Une reconfiguration du quartier autour de la gare



GRAND LYON
la métropole

Lyon Confluence central et écologique

150 ha qui doublent le cœur de ville de
l'agglomération
Tramway T1 et T2 et gare de Perrache

Phase 1 : 2003 – 2018 : 85% achevés

400 000 m² construits
dont 2 000 logements : 25% sociaux
dont 150 000m² de bureaux

Phase 2 : 2012 – 2030 :

420 000 m² à construire

**dont 1 700 logements : 25% sociaux
dont 230 000m² de bureaux**

Lyon Gerland

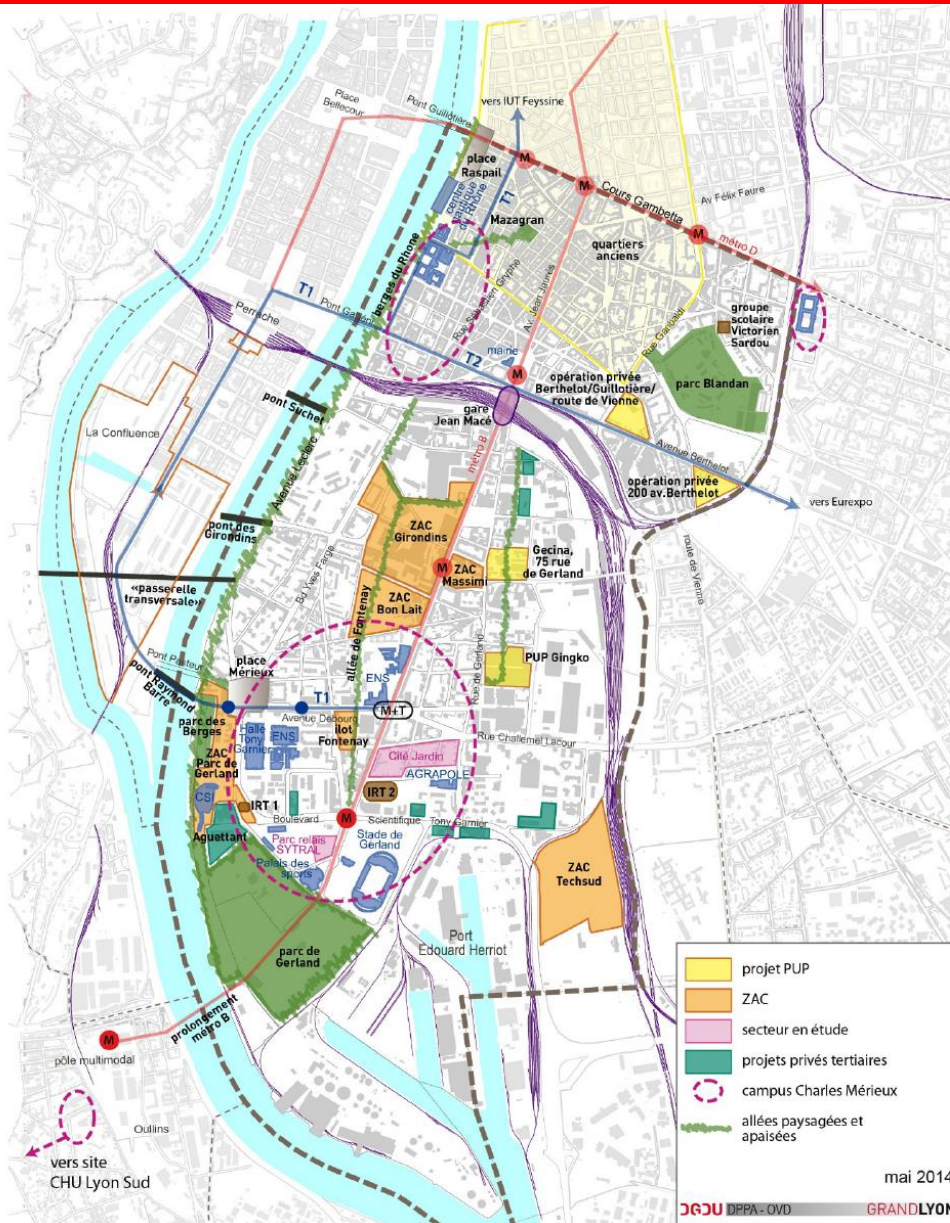
Une ville jardin accessible et vivante

700 ha
 dont 700ha mutables
 Métro B, prolongement T1 en 2014 puis
 jusqu'à Mermoz en 2020

30 000 emplois dont 5 000 dans les High-
 tech du BIODISTRIC

3 400 nouveaux logements d'ici 2020
 dont 1360 logements sociaux

70 000m² de bureaux





Lyon Carré de Soie pluriel, fertile et régénéré



500 ha dont 250 mutables
14 000 habitants et 10 000 emplois

2007 : prolongement métro A et tramway T3

2009 : ouverture pôle de loisirs

2010 : mise en service Rhône express et parc relais (15min Part-Dieu et aéroport St Exupéry)

3 800 nouveaux logements
et 200 000m² de bureaux et activités

**Une politique
de renouvellement urbain,
outil de solidarité à l'échelle de l'agglomération**



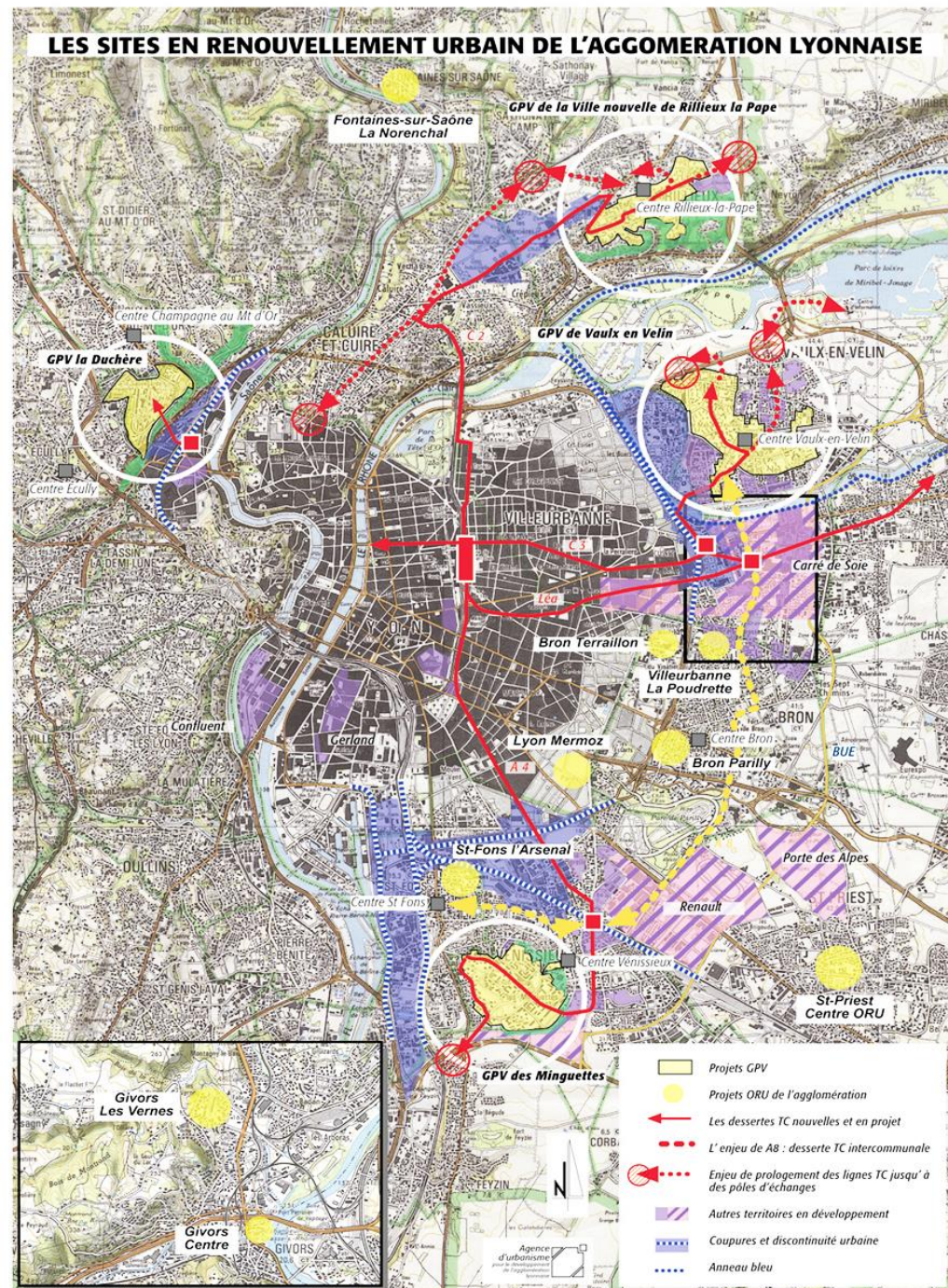
LES SITES EN RENOUVELLEMENT URBAIN DE L'AGGOMERATION LYONNAISE

Bilan de la 1^{ère} phase de renouvellement urbain

- 6 000 démolitions/reconstructions de HLM + copropriétés sociales dans les 12 sites
- 6 000 reconstructions de HLM dans l'agglomération
- Plus de 4 000 logements privés construits par les promoteurs
- Un programme combinant implantations activités économiques et commerciales, équipements publics, désenclavement

Seuls 32 % des logements HLM à reconstituer le sont sur les sites renouvellement urbain,

68% sont localisés ailleurs dans la même commune ou dans une autre commune



Faire évoluer les méthodes de production de la ville en renforçant le poids des critères environnementaux dans les futurs choix d'aménagements et les futurs projets

➔ De quelle manière ?

➔ Comment ?

Par des pratiques professionnelles intégrant la prise en compte de l'environnement à tous les stades de la mise en œuvre des projets

- ➔ **En amont** : à travers des **analyses environnementales** destinées à informer et à éclairer les décideurs
- ➔ **Au moment de la réalisation** : à travers **l'utilisation de référentiels** de « bonnes pratiques » adaptées à la nature des projets
- ➔ **En aval** : à travers la généralisation de **l'évaluation** pour mesurer l'intérêt ou l'efficacité environnementale des projets